971-200018653-20190329-20190302639-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2019

## DE CAP EXCELLENCE



# RETROSPECTIVE FINANCIERE





Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage: 05/04/2019

# Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE BASE DOCUMENTAIRE ET SOURCES



Données budgétaires, comptables et financières du budget général :

- ▶ Comptes administratifs et annexes des exercices 2015 à 2018
- ▶ Etats 1259 (Exercices 2015 à 2018), états 1386
- ▶ Etats de la dette
- ▶ Atterrissage estimé du compte administratif 2018 au 12/03/2019

#### 1/LES EQUILIBRES FINANCIERS

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période	
					M€	%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	57 527 318 €	61 506 983 €	63 534 592 €	66 811 231 €	9,3	+5,11 %
RECETTES DE GESTION (hors R76 & R77)	57 197 958 €	61 195 830 €	63 229 632 €	61 586 741 €	4,4	+2,49 %
dont fiscalité directe locale (R731, octrol, carburants)	40 853 018 €	43 090 204 €	40 814 686 €	39 836 047 €	-1,0	-0,84 %
dont dotations & participations (R74)	16 147 481 €	15 124 618 €	14 297 285 €	14 448 464 €	-1,7	-3,64 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	54 173 161 €	61 310 431 €	59 087 414 €	64 540 295 €	10,4	+6,01 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66 & D67)	51 891 058 €	55 441 919 €	56 452 287 €	58 394 509 €	6,5	+4,01 %
dont dépenses de personnel (D012)	4 808 129 €	5 786 494 €	7 556 064 €	8 346 199 €	3,5	+20,2 %

Entre 2015 et 2018, les recettes de gestion progressent moins vite que les dépenses de gestion (+2,49% par an en moyenne contre 4,01% pour les dépenses de gestion), en raison de la baisse des dotations et d'un transfert de compétence Développement économique et touristique achevé.

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période	
					M€	%
ÉPARGNE DE GESTION	5 308 900 €	5 753 911 €	6 777 345 €	3 192 232 €	-2,1	-15,59 %
Frais financiers	0€	107 411 €	558 541 €	548 304 €	0,5	ns
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-1 952 743 €	-5 449 948 €	-1 771 626 €	-372 992 €	1,6	ns
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	3 354 157 €	196 552 €	4 447 178 €	2 270 936 €	4,1	-12,19 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 354 157 €	196 552 €	4 447 178 €	2 270 936 €	-1,1	-12,19 %
Amortissement du capital de la dette	0€	148 950 €	763 365 €	148 950 €	0,1	ns
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	3 354 157 €	47 602 €	3 683 813 €	2 121 986 €	-1,2	-14,15 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 354 157 €	47 602 €	3 683 813 €	2 121 986 €	-1,2	-14,15 %

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-D



Entre 2015 et 2017, l'épargne de gestion progresse du fait de la dynamique de la fiscalité. Entre 2017 et 2018, la baisse de l'épargne de gestion s'explique principalement par l'évolution de masse salariale et des charges à caractère général. L'épargne brute et l'épargne nette diminuent entre 2017 et 2018 respectivement de 12,19% et 14,15%.

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2015 (108 563 hab.)	CA 2016 (108 563 hab.)	CA 2017 (108 563 hab.)	CA 2018 (108 563 hab.)	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période € %	
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	59€	133 €	233 €	77€	18,0	+9,28 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	12€	11€	15€	25€	13,0	+27,72 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	55€	102€	178€	55€		
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	113€	151 €	132€	128€	13,0	+3,7 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	151 €	132 €	128 €	148€	-3,0	-0,67 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	55€	158 €	327€	381 €	326,0	+90,63 %

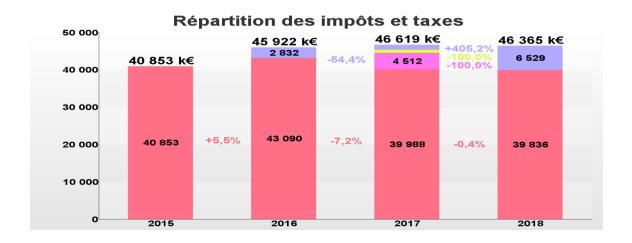
La dynamique d'investissement augmente progressivement entre 2014 et 2017 (+175,73% par an en moyenne) puis diminue en raison des dépenses en eaux sur les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Depuis 2015, la CA finance une partie de ses investissements par l'emprunt, augmentant ainsi son encours de dette entre 2014 et 2018.

#### 2/ LES RECETTES DE GESTION.

Les recettes de gestion augmentent entre 2014 et 2017 malgré la baisse des dotations. En 2018, les recettes de gestion observent une légère diminution du fait de la stabilité des recettes fiscales associée à l'écrêtement opéré sur la DGF au titre de la contribution au redressement des finances publiques.

Les recettes sont portées par la fiscalité directe et notamment la contribution des entreprises.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-200018653-20190329-20190302639-DE

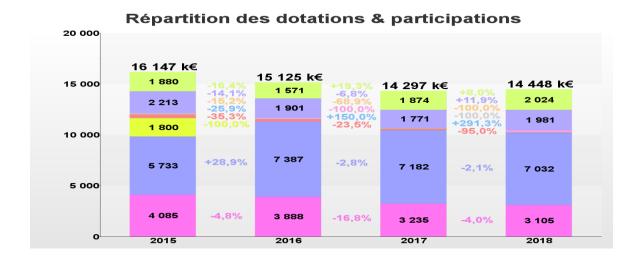
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE **Impôts et taxes** 



Entre 2015 et 2016, les contributions directes sont en hausse. Elles sont portées par des bases dynamiques avec des taux stables. En 2018, Les recettes fiscales diminuent de 0,8 %.



#### La DGF

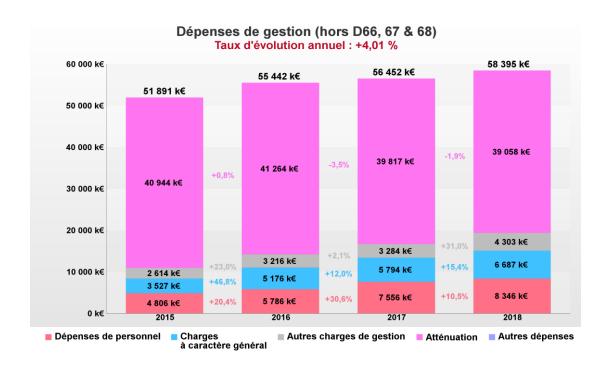
A compter de 2015, la dotation intercommunale a été fortement impactée par la mise en œuvre de la contribution au redressement des finances publiques. Son montant a été réduit de 1,7 M€ entre 2015 et 2018.

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE

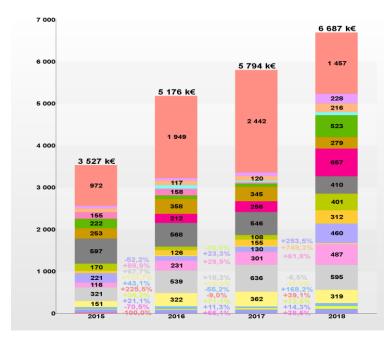


#### 3/ LES DEPENSES DE GESTION



Les dépenses de gestion sont en hausse sur la période (+4,01% par an en moyenne). L'augmentation entre 2016 et 2018 s'explique par l'évolution des charges à caractère générale et des charges de personnel.

#### Répartition des charges générales



## Charges à caractère général

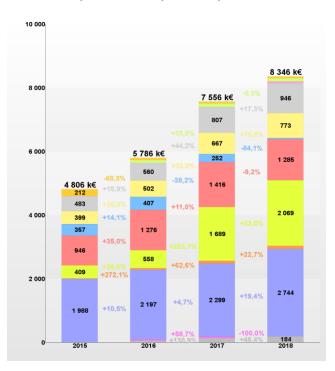
Les charges générales connaissent entre 2015 et 2018 une forte hausse (+23,8%) du fait notamment de l'augmentation des dépenses liées au transfert effectif de la compétence **Economie** tourisme de manière et générale au développement de l'EPCI.

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE



#### Répartition des dépenses de personnel

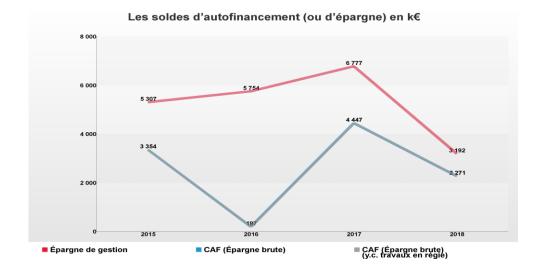


### Frais de personnel

Les frais de personnel sont en forte hausse entre 2014 et 2018 (+20,2% par an en moyenne).

#### 4/ LES SOLDES D'EPARGNE

Les soldes d'autofinancement sont en hausse jusqu'à 2017. L'épargne brute est en baisse en 2018 et la forte variation de la CAF nette en 2017 et en 2018 notamment par rapport à l'épargne de gestion est liée à l'évolution des dépenses de gestion.



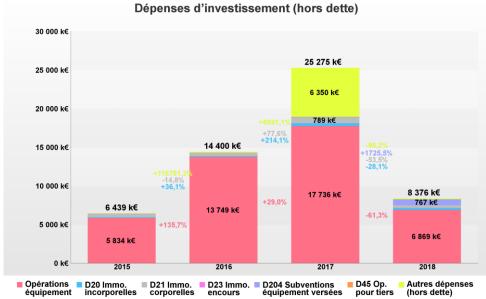
Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-20190302639-DE

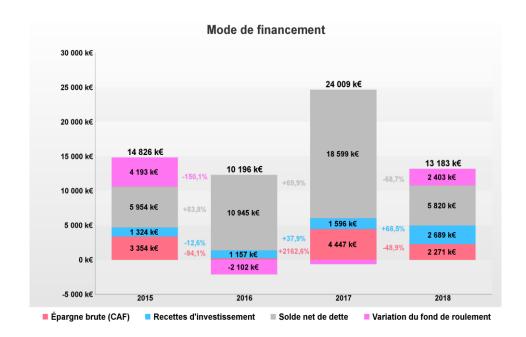


#### 5/ LES INVESTISSEMENTS ET LE MODE DE FINANCEMENT

L'effort d'équipement est modéré en 2014 et 2015 mais en forte hausse depuis 2016 avec une légère baisse en 2018.



Les investissements nouveaux sont financés en partie par des emprunts réalisés depuis 2015, par l'épargne et le fond de roulement de la collectivité. Le résultat de clôture au 31/12/2018 est en baisse. Les recettes d'investissement sont en augmentation mais restent faibles.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 971-200018653-20190329-20190302639-DE

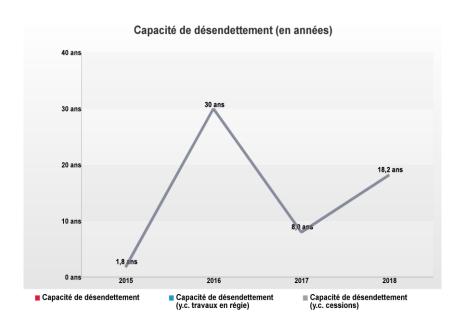
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2019 Affichage : 05/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation 971-200018653-20190329-2019032639-DE 5/ L'ENDETTEMENT



Le recours à l'emprunt depuis 2015 dégrade le niveau de la capacité de désendettement. L'endettement s'établit à 41,3 M€ (soit 380,6 € /hab), est en hausse de 90,7 % sur la période et la capacité de désendettement est de 18,1 années.



#### CONCLUSION

Un rythme d'investissement plutôt dynamique depuis 2015, un encours de dette en progression et un résultat de clôture en baisse pour financer les investissements.

Parmi les points à surveiller mis en évidence dans ce rapport, il faudra particulièrement à l'avenir être vigilant sur :

- L'évolution des dépenses de gestion et plus particulièrement des charges à caractère général (011) et des dépenses de personnel (012) compte tenu des augmentations réalisées depuis 2016 et des nouvelles compétences de l'intercommunalité.
- Evaluer le niveau futur des attributions de compensation au plus juste compte tenu des prises de compétences notamment des zones d'activité économique (ZAE) de l'Agglomération.
- Réévaluer le programme d'investissements à réaliser compte tenu du niveau d'autofinancement dégagé par la collectivité.